



Première rencontre malafertoise bien accueillie.

Mot du maire

Gary LEROUX



Cette neuvième édition de notre bulletin Malaf' Actu évoquera le passé mais aussi, comme d'habitude, l'actualité associative et sociale de notre commune, sans oublier le travail effectué par l'équipe municipale.

En 40 ans, la population de Malafretaz a été multipliée par trois. Cela a conduit les anciennes municipalités à faire des choix qui ont changé le paysage de notre village. C'est une partie de cette histoire que Jean-Paul Morel, maire de la commune de 1977 à 2008, a accepté de nous livrer et que vous pourrez lire dans les pages suivantes.

Ces deux dernières années ont bouleversé nos habitudes de vie et nous ont privé d'un besoin fondamental : la convivialité. Même si notre société a connu de profonds changements tant au niveau professionnel que social, le besoin d'échanger et de se rencontrer est resté le même.

Malafretaz a la chance d'avoir un tissu associatif dynamique et les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts, depuis ce début d'année, pour nous permettre à nouveau de partager des moments de joie.

Le temps des vacances est arrivé. Petits et grands vont pouvoir se reposer et profiter pleinement de diverses activités de loisirs et de moments chaleureux en famille ou entre amis. L'euphorie estivale conduit parfois à des excès qui peuvent nuire à son entourage. Afin que tout le monde puisse vivre sereinement durant cette période, il est indispensable de vous rappeler les règles de bon voisinage.

L'été est aussi la saison durant laquelle bon nombre d'entre nous vont pouvoir s'évader et découvrir d'autres horizons. Ces absences sont une opportunité pour les cambrioleurs. Aussi, prenez vos précautions, prévenez vos voisins de votre départ et n'hésitez pas à solliciter la gendarmerie à travers le protocole « Tranquillité vacances ».

Durant cette période de vacances, le secrétariat de mairie restera ouvert aux heures habituelles. Profitez-en pour effectuer toutes les démarches administratives que vous n'avez pas le temps de faire le reste de l'année (inscription sur la liste électorale, recensement citoyen pour les plus jeunes, déclaration de travaux...)

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été et de très bonnes vacances.



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint



Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe

Affaires scolaires

Rentrée 2022-2023



Une rentrée se prépare des mois à l'avance. Aussi, le vote du budget, l'étude des règlements du périscolaire et du restaurant scolaire, le suivi des effectifs sont autant d'éléments qui nous permettent, à ce jour, de vous communiquer quelques informations et changements applicables dès septembre 2022.



Les effectifs se maintiennent : 130 élèves seront accueillis et répartis selon les décisions des enseignants. Chaque année, le conseil municipal vote un budget travaillé au préalable en commission. Ainsi, un budget de 50 € par enfant sera géré par les enseignants. Il permettra l'achat de crayons, cahiers et autres équipements nécessaires au travail en classe.

Une autre enveloppe de 1500 € allouée à la garderie financera l'achat de matériel et équipements nécessaires à la pratique d'activités sur le temps périscolaire.

Chaque année, nous réévaluons les coûts de restauration et de garderie afin de les ajuster au coût de la vie. Dès la rentrée, une majoration de 0,20 € sera appliquée sur les repas. Le tarif pour un enfant passera à 3,90 € et à 4,30 € en cas de réservation hors délais.

Une autre modification concerne la facturation de l'accueil périscolaire. Harmonisée sur tous les temps d'accueil proposés, elle se fera à la demi-heure et non plus au quart d'heure. Pour rappel, les tarifs sont de 1,60 € par heure pour un quotient familial inférieur ou égal à 900 et de 1,92 € par heure pour un quotient supérieur à 901.

Enfin, une dernière évolution concerne la navette du mercredi midi vers le centre de loisirs. Ce service, toujours proposé aux familles, sera géré et financé en partie par la commune : à partir de la rentrée, les réservations se feront sur le portail familles et une participation de 1 € par enfant et par trajet sera demandée aux familles.

Toutes ces informations ont été transmises aux familles.



École

Les enfants au milieu des oiseaux

Les enseignants du cycle 2 ont organisé un séjour à Villars-les-Dombes les 19 et 20 mai 2022 pour les élèves de CP/CE1/CE2. 4 enseignants, 1 animatrice scolaire et 4 parents ont encadré les élèves durant ces deux jours. Ils ont visité le parc des oiseaux, participé à des ateliers et jeux de piste pour découvrir différents animaux et notamment les oiseaux, leur environnement, leur alimentation et leur reproduction. Une visite guidée et un temps d'échanges avec un soigneur ont permis aux enfants d'approfondir leurs connaissances. Les repas du midi se sont déroulés près de l'aire de jeu où les enfants ont pu ensuite profiter des installations. Le jeudi matin, les valises ont été déposées au camping le « Nid du parc ». En fin de journée, les élèves ont eu accès à leur tente et se sont installés par petits groupes avec un adulte. Jeudi soir et vendredi matin, les repas ont été pris au restaurant du parc. Les



enseignants ont organisé une petite veillée avec les enfants pour fêter les anniversaires. Malgré l'annulation du spectacle des oiseaux à cause des conditions météorologiques, chacun a pu profiter pleinement de ce séjour, découvrir le monde des oiseaux et apprendre à vivre ensemble. Une belle expérience pour tous, qui laissera de beaux souvenirs aux petits comme aux grands !



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint

Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué



Voirie et réseaux

États des lieux

Aménagement RD975 Quartier de l'Homont

Le cabinet INGEPRO, installé sur Charnay-Les-Mâcon, a été retenu pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre.

Une réunion de lancement d'étude s'est tenue le 20 juin dernier. Elle a permis de rappeler les objectifs du projet schématisés avec l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (limitation de la vitesse, cadrage du stationnement, sécurisation du cheminement des piétons) afin qu'INGEPRO élabore sa proposition d'aménagement.

Un point d'avancement sera réalisé dans le courant de l'été.

Amélioration de l'éclairage public rue Malafertoise et route des Anciens Combattants



Les travaux d'installation sont terminés et les appareils à LED sont en fonctionnement.

Fibre optique



Les 2 armoires de distribution ont été installées. Pour le reste du dossier, le SIEA annonce un décalage de la fin des travaux de déploiement à fin du 3^e trimestre 2022.

Révision du PLU

Une réunion a eu lieu le 22 juin dernier avec des représentants du pôle urbanisme de Grand Bourg Agglomération afin d'évoquer les modalités de mise en œuvre d'une telle procédure. Celle-ci devrait se dérouler sur environ 3 ans et coûter environ 50 000 € pour la commune.

Une prochaine rencontre sera programmée fin septembre dé-

but octobre, afin de travailler sur la préparation et la rédaction des différents éléments permettant au conseil municipal de délibérer sur la mise en œuvre.

Aménagement du parking et de l'entrée du cimetière

Nous attendons un rapport du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture Urbanisme Environnement). Nous les avons rencontrés le 31 mai dernier afin qu'ils puissent nous donner un avis et des prescriptions sur l'aménagement envisagé.

Remplacement des rambarde des ponts au moulin de la Bévière et vers le centre équestre

L'entreprise STEEL METAL 01, basée sur Malafretaz, a été retenue. La réalisation des travaux est en cours de planification.

Programme voirie GBA



Les travaux retenus dans le cadre du programme « dotation GBA 2022 » ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA.

Il s'agissait :

- de renforcer et stabiliser des bords de chaussée route de Corcelles (dans la continuité des aménagements réalisés les années précédentes) et à l'intersection route des Hautes Vavres / route de Corcelles ;
- de renforcer la structure de chaussée dans le carrefour route des Poncelières / route des Hautes Vavres.

Espaces verts

Un départ remplacé à la hâte

Courant avril, notre agent technique, Jérôme Germain, nous a quittés pour s'orienter vers une nouvelle activité. De ce fait, nous avons cherché une solution afin de maintenir notamment l'entretien de nos espaces verts. Cette tâche a été confiée à une auto-entreprise malafertoise : le Vallon Vert. Le fauchage des routes a été et sera de nouveau réalisé par une entreprise privée qui utilisera notre tracteur.



Franck Bouvard,
Le Vallon Vert

Un recrutement est en cours et devrait nous permettre d'avoir de nouveau un agent technique d'ici à la fin de l'année.

Conseillères Municipales



Florence PIRAT

Laurie PASCAL



*Anciens combattants***Enfin une commémoration avec public et fanfare**

Sous un beau soleil, nous avons pu de nouveau nous réunir très nombreux en présence de l'Union Musicale de Montrevel-en-Bresse le 8 mai pour commémorer l'armistice de la seconde guerre mondiale. Cette année a été marquée par la présence de collégiens Jeunes Sapeurs-Pompiers venus très nombreux. Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

*Départ en retraite***Un nouveau virage pour Marie-Hélène**

Pour Marie-Hélène Jouvent, l'heure de la retraite a sonné ! Durant 12 années, Marie-Hélène s'est employée à maintenir les bâtiments communaux en parfait état de propreté. Un savant mélange de professionnalisme et de rigueur, de simplicité et de gentillesse a toujours caractérisé cette personne sincère et disponible, quel que soit le jour de la semaine !



Marie-Hélène

Récemment, une page s'est tournée pour elle, vers de nouveaux projets ! Dévouée, Marie-Hélène souhaite garder l'entretien de l'église comme le faisait sa maman et Mme Daujat précédemment. Nous la remercions vivement pour tout le travail accompli et lui souhaitons une belle et longue retraite, remplie d'aventures ! Pour la remplacer, Louise Ramel, habitante de notre commune, a pris le relais depuis le début du mois de juin.



Louise

*Rencontre malafertoise***Des retrouvailles très appréciées**

Vendredi 13 mai 2022, une première rencontre s'est tenue entre les administrés et les élus depuis notre prise de fonction il y a déjà 2 ans. Nous avons été très agréablement surpris de voir autant de personnes répondre favorablement à notre invitation, et nous vous en remercions chaleureusement. Le but de cette rencontre était d'échanger autour d'un buffet et du verre de l'amitié. Nous avons constaté que cela nous avait tous réellement manqué tant les conversations ont été nombreuses jusqu'à tard dans la nuit. Ce fut une sortie de crise très festive même si nous devons encore rester prudent. Cette soirée était également l'occasion pour chacune et chacun de nous voir en chair et en os et d'échanger sur nos différentes missions. Nous avons également expliqué le fonctionnement du conseil municipal en citant quelques exemples de réalisations. Trois dossiers d'envergure sont à l'étude durant ce mandat : l'aménagement du quartier de l'Homont avec la création de places de parking, l'agrandissement de la bibliothèque communale et la révision du PLU.

Nous avons également profité de ce moment pour présenter le conseil municipal enfant nouvellement élu et nos 12 agents communaux dont le soutien technique et logistique nous est précieux.

L'équipe enseignante a été remerciée pour le travail effectué durant toute cette période sanitaire très contraignante de même que nos associations qui retrouvent aujourd'hui la joie d'organiser des moments festifs pour le plus grand bonheur de tous.

Nous pouvons déjà vous dire qu'une deuxième édition est d'ores et déjà envisagée... Voire même les suivantes, tant cela nous a tous largement enthousiasmés.

*Conseillers municipaux*

Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Le fleurissement

Des fleurs en musique



Les bénévoles en plein effort.

Cette année, de nombreuses variétés de fleurs embelliront les différents pots et massifs de la commune : zinnias, œillets d'inde, rudbeckia, capucines, coleus, cannas, alysses, dahlias, geraniums lierres, geraniums zonals, cosmos, tabacs, ageratums, gauras et gueules de loup. Les plantations ont été en grande partie réalisées par les bénévoles.

L'association organise le samedi 3 septembre de 14h30 à 19h30 un thé dansant à la salle d'animation avec, et c'est une première, la poursuite des festivités en soirée avec un repas barbecue au prix de 10 € sur réservation par téléphone au 04 74 30 83 39 ou 06 71 33 72 84.



Une nouvelle association

La passion pour les chevaux

L'association Les Cavaliers de Malafretaz ! Voici le nom de cette nouvelle association créée en 2021 mais qui, à cause de la Covid n'a pas pu réellement émerger... Cette année Juliette, Lucie et Josian ont relancé le projet ! En lien avec les écuries Griffond dont le siège social est à la même adresse, au 80 chemin du Salençon, l'association a pour but de donner du dynamisme aux écuries en organisant des manifestations



Les Cavaliers de Malafretaz

et d'aider les cavaliers à participer aux concours régionaux et nationaux (comme les championnats de France à Lamotte Beuvron) en gérant la logis-

tique et autres besoins.

Elle est présidée par Juliette Lissy, monitrice au centre équestre. Elle est cavalière depuis l'âge de 3 ans et détentrice d'un un BPJEPS et un DEJEPS.

Trésorière de l'association, et toujours fidèle au centre équestre de Malafretaz, Lucie Baptiste pratique l'équitation depuis l'âge de 6 ans en loisirs et en compétitions.

Josian Simon est le secrétaire. Sa fille est cavalière à Malafretaz depuis l'âge de 5 ans. Vous pouvez passer au centre équestre quand vous le souhaitez pour les rencontrer ou rencontrer le dirigeant, Gaëtan Griffond, pour toute question concernant l'association, le centre équestre ou la pratique de l'équitation !

La joyeuse équipe se fera un plaisir de vous aiguiller dans vos choix et sera ravie de discuter avec vous. Pour tout contact : Juliette Lissy 07 64 56 61 81.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



*Fête des écoles***Une journée ensoleillée mémorable**

Ce samedi 2 juillet, le sou des écoles organisait la traditionnelle fête de l'école. Après deux années de covid, ce moment de convivialité était très attendu. Le thème choisi était celui du cheval avec la participation du centre équestre «le cheval de feu» de Dompierre-sur-Veyle. Durant cette journée, les enfants ont pu découvrir, avec des animateurs, différents ateliers : brossage et soins, promenades à dos de poney sans oublier les deux spectacles équestres proposés le matin et l'après-midi.

Les membres du sou des écoles ont également proposé différentes activités en lien avec le thème : lancer de fers à cheval, chamboule-tout, jeu des petits chevaux géant, parcours hippique... Les festivités ont continué avec la chorale des enfants de l'école suivie du tirage de la tombola.

Les enfants ont terminé la journée par la boum organisée par le conseil municipal enfants. La semaine précédente, les enfants du CME ont demandé à chaque classe de transmettre les musiques que les élèves souhaiteraient entendre afin de s'amuser et de danser sur les airs de leur génération. C'est ensuite à Antoine, DJ de la soirée que revenait le mixage de tous ces titres pour animer avec brio cette soirée mémorable



où 90 élèves de la petite section au CM2 ont pu se trémousser jusqu'à tard dans la soirée. L'ambiance était telle que certains adultes et enseignants se sont joints à eux pour partager ce beau moment de convivialité. Cela n'aurait pas pu se faire sans l'aide des parents des enfants du CME qui ont assuré la surveillance et le service de distribution des boissons et des gâteaux durant toute la soirée.

Les enfants se souviendront certainement longtemps de cette journée... et de cette soirée !

*A dix longueurs d'un jubilé***1982 – 2022 : les Villages Athlétiques Bressans ont 40 ans**

Samedi 9 juillet, près de 130 athlètes et leur famille, entraîneurs, dirigeants, nouveaux et anciens, sont venus fêter les 40 ans du club à Malafretaz, siège social de l'association. Une journée dédiée à la convivialité avec des olympiades l'après-midi mélangeant les différentes catégories d'âge, puis un apéritif et un buffet froid servis à la salle d'animation.

Ce fut l'occasion de remercier le président Alain Giroud pour ses 40 années de présidence et de mettre en avant sa fille, Sylvia, licenciée du club dès l'origine avec un joli palmarès à son actif. En 1989, au départ de l'entraîneur Jean-Claude Rongrais, elle est devenue la responsable technique du club, à tout juste 18 ans. Elle assure toujours ce rôle avec brio et a mis son expérience au service du comité d'athlétisme de l'Ain dont elle est la présidente depuis 2017.

Depuis 1982, le club a toujours progressé et formé des athlètes de haut niveau, présents dans tous les championnats avec plusieurs sélections et médailles en championnats de France. Le VAB est toujours resté un club familial où les performances sont importantes et où l'envie de venir s'entraîner et de progresser prime avant tout quel que soit son niveau.

Le VAB, c'est aussi une équipe dirigeante fidèle, une dizaine



d'entraîneurs bénévoles pour la plupart athlètes ou anciens athlètes et une dizaine de juges dont plusieurs parents disposant d'une formation.

Aujourd'hui, le VAB compte 155 licenciés issus de 38 communes, une école d'athlétisme et une section running adultes. Les résultats sont toujours aussi probants pour la plus grande fierté de son président !

Conseillers municipaux

Annick FALCAND

Bruno BOURY



Marché nocturne

Une soirée réussie

Vendredi 8 juillet s'est tenue la deuxième édition du marché nocturne organisé par le comité des fêtes.

Cette fois le mauvais temps n'est pas venu gâcher l'ambiance. Quoi de plus agréable pour débiter les vacances que de déambuler au milieu de tous ces stands où chacun a pu trouver son plaisir !

Plaisir des papilles avec un grand choix de victuailles (poulet, andouillettes et même des insectes) ou de boissons (vins, bière, café...). Plaisir des yeux grâce à la décoration, aux vêtements et aux bijoux.

Les enfants n'étaient pas en reste avec un stand de friandises et de jeux en bois. Les gens étaient heureux de se rassembler sous les chapiteaux ou sur les tables installées dehors pour déguster les produits du marché et les excellentes frites préparées par notre spécialiste. Un magnifique feu d'artifice a permis de clôturer la soirée en musique et en couleurs.

Vivement l'année prochaine !



Malafretaz-Lecture

Malafretaz-Lecture, par l'intermédiaire de Lecture Ain et de GBA, offrira un spectacle musical pour les enfants et leurs familles, le samedi 15 octobre à 16h à la salle d'animation.

Dernière minute

Des élèves récompensés



Le mardi 5 juillet, l'équipe enseignante et le sou des écoles ont souhaité remercier les parents d'élèves qui les ont aidés tout au long de l'année à encadrer les différentes sorties, activités et manifestations, ainsi que ceux qui leur ont prêté du matériel. Avant de partager un moment de convivialité, le sou des écoles a offert un livre aux élèves de CP et une calculatrice aux élèves de CM2. Puis Alain Wlassewitch, représentant de la MAIF, l'adjudant-chef de Gendarmerie Ribeiro et Monsieur le Maire ont remis aux élèves de CE2 le permis piéton et aux élèves de CM1/CM2 le permis internet. Les élèves avaient été évalués en amont sur leurs connaissances sous forme de tests qu'ils avaient tous réussis. Alain Wlassewitch a expliqué les objectifs de l'opération permis piéton et l'adjudant-chef Ribeiro a rappelé aux élèves et leurs parents l'importance d'un usage d'Internet plus vigilant, sûr et responsable.



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



*Los Bricolos***Soirée tapas**

Le 11 juin dernier, après avoir joué quelques morceaux en extérieur autour d'un verre de sangria, la Banda Malafer-toise « Los Bricolos » a animé les 160 participants aux sons de musique du sud-ouest, après deux longues années de contraintes sanitaires.

Bilan de la soirée : un repas immersif, une musique entraînante, des convives déchaînés... Une soirée vraiment réussie ! Un grand merci aux participants mais aussi et surtout aux bénévoles sans qui cette soirée ne se serait pas aussi bien déroulée.

Rendez-vous l'année prochaine !

Los Bricolos représentera Malafretaz lors de sa participation au festival des bandas, à Souillac dans le Lot, du 5 au 7 août 2022.

*Le Nez de Cochon***Les chevrons ont la bougeotte**

Après les années COVID, 2022 est l'année de la bougeotte pour le club Citroën Le Nez de Cochon : une balade dans la neige sur le plateau de Retord en février, une rencontre entre « citroënistes » à Beaune le 1^{er} mai suivi d'un week-end autour du lac du Bourget.

Cet été sera également riche en découvertes avec des petites routes serpentine, des sommets panoramiques et les incontournables gastronomies locales dans une ambiance conviviale.

En juin, trois jours de découvertes ont été programmés dans le Vercors et en juillet, le Tour du Mont Blanc permettra de

*Club des Anciens***Une reprise en beauté**

Après un hiver perturbé le club des anciens a pu reprendre ses activités, fêter les anniversaires et remercier l'ancien président. Le 22 avril, au cours d'un repas partagé dans la bonne humeur, les 75, 80, 85 et 90 ans ont reçu un carton de bouteilles pour les hommes et un coffret gourmandises pour les dames. Les couples fêtant leur 50 et 60 ans de mariage ont bénéficié d'un panier garni. Enfin, l'ancien président et sa fidèle secrétaire ont reçu un joli panier. Monsieur le maire et ses adjoints ont participé à cette petite fête en partageant l'apéritif et le repas. Ils ont tenu à offrir le dessert bien apprécié de tous.

La marche programmée le 25 avril n'a pas connu le succès escompté, le mauvais temps s'étant invité au rendez-vous ce jour-là mais peu importe, une douzaine de participants a découvert les chemins de Malafretaz ou a disputé une petite coinche.

Pour terminer l'année, tous se sont retrouvés au restaurant Les Brouilles le 9 juin pour savourer le menu préparé par Monsieur Bottella, sans oublier les absents et celles qui venaient de les quitter. Certains ont lancé les boules, d'autres ont brassé les cartes, et chacun a regagné son domicile en se donnant rendez-vous pour la rentrée, le mercredi 7 septembre.



traverser la France, l'Italie et la Suisse par le chemin des écoliers. Avant la rentrée, il est prévu quelques balades locales et la sortie dite du patrimoine en septembre.

Le Club est ouvert aux amateurs de Citroën anciennes : Trac-tion, DS, SM, CX, 2 CV et dérivés (Méhari, Dyane, Ami 6 et 8, LN, Visa etc...) GS/A, BX, HY.

Contact : Didier Pauget, Président : 06 67 50 54 79 - mail : ndc01340@gmail.com

Conseillers supplémentaires

Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



Les pompiers de Malafretaz (partie 2)

Montée d'adrénaline au petit matin

« 5h30, réveil en sursaut, le « BIP » vient de sonner.

J'attrape à la hâte un short et un tee-shirt que j'enfile en sautant dans la voiture en direction de la caserne, tout en veillant à ne pas prendre de risque sur le trajet.

Sur place, je retrouve Patrick, Eric et Pauline déjà arrivés et en train passer leur tenue pendant que le chef téléphone au SDIS pour connaître la nature et le lieu de l'intervention. En moins de cinq minutes, et sur les consignes transmises par Patrick, l'équipe est prêt à partir.

Sur le trajet qui nous conduit sur le lieu de l'accident, le chef d'agrès (chef d'équipe) distribue les rôles et chacun se répète les gestes à accomplir en arrivant sur place.

Immédiatement Éric sécurise les lieux, je m'approche du conducteur accidenté suivi de Pauline. Il s'agit à ce moment-là d'évaluer en un minimum de temps l'état de la victime : lui parler, analyser ses réactions, évaluer s'il existe une menace pour son intégrité physique. Ce premier bilan est essentiel pour la bonne prise en charge de la personne et pour déployer les moyens à mettre en œuvre pour la secourir.

Trois pompiers du centre de secours de Montrevel, également déclenché, arrivent sur les lieux. Je leur communique les éléments du bilan réalisé précédemment. Nous leur prêtons ensuite mains fortes pour déplacer la victime dans le matelas coquille afin d'être transportée en sécurité au sein de leur VSAV (Véhicule de Secours Aux Victimes) au centre hospitalier de Fleyriat.

Nous restons alors sur place, pour dégager les obstacles de la chaussée jusqu'à la prise en charge du véhicule par un dépanneur, et la reprise de la circulation avant de rentrer à la



caserne. Nous prenons le temps de boire un café afin de débriefer sur le déroulement de l'intervention, puis les plus chanceux pourront retourner se coucher, alors que les autres se prépareront pour partir au travail.

Il s'agit là d'un exemple d'intervention mais chacune d'elle est différente. Il n'y a pas de routine qui s'installe. Cela peut aussi concerner le secours aux personnes, un incendie ou la destruction d'un nid de frelons. L'organisation de l'intervention se fait à chaud en fonction des éléments et facteurs extérieurs, du jour et de l'heure de l'appel des secours.

Chaque sapeur-pompier doit suivre une formation qui permet d'appréhender au mieux chaque situation. Il s'agit d'un travail d'équipe où chacun doit tenir une place et jouer un rôle en fonction des décisions du responsable de l'intervention.

Être sapeur-pompier, c'est être courageux, altruiste et prudent.



Vous avez envie de nous rejoindre ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour vous informer tous les 1^{er} dimanches de chaque mois à 11h30 à la caserne, au centre du village.

Contact : Sylvain Aupoil au 06 87 05 70 49, Nicolas Giroud au 06 60 43 57 21 et Patrick Vernoux (Chef de corps) au 06 20 33 71 28.

2 volontaires ont passé la porte depuis le dernier Malaf'Actu



Sarah UNG : 34 ans comptable, malafertoise depuis 9 ans

« Je souhaite m'engager en tant que pompier volontaire pour l'esprit de solidarité et de cohésion des pompiers et pour pouvoir être formée au secours. Ce sera un enrichissement personnel que je mettrai au service de la population lors des interventions. »

Brice JANODY : 19 ans, Bac pro travaux publics, pratique le rugby

« Passionné par le monde des pompiers depuis toujours grâce à mon père qui évolue au sein de cette compagnie, je souhaite m'engager afin d'être au service des autres. »



Donneurs de Sang

L'amicale des Donneurs de Sang vous invite au prélèvement de sang qui se tiendra le 10 août de 15h30 à 19h à la salle d'animation de Malafretaz.



La Plaine Tonique depuis sa création jusqu'à nos jours

Un projet audacieux

La création de la base de loisirs de Montrevel-en-Bresse, pôle touristique majeur à l'échelle de la région a relevé d'une véritable stratégie plus que d'une simple opportunité. À la création du District, en 1965, l'objectif principal était la lutte contre l'exode rural. Son corollaire, la volonté de maintenir ou de créer des activités, incluait déjà un équipement pour donner une vocation touristique au secteur et dynamiser le territoire. Les élus imaginaient un terrain de camping de passage à mi-chemin entre le nord et la Méditerranée.



Jean-Paul Morel et le docteur Louis Jannel à la fin des années 1990

Profitant de plans d'eau résiduels de l'extraction du gravier dans la vallée de la Reyssouze, le District eu l'idée de créer une aire de loisirs et de détente liée à l'eau, en négociant le rachat d'un plan d'eau à Malafretaz. Le 1^{er} mai 1970 lors de l'inauguration de la base de plein air, prévalait un certain scepticisme sur l'avenir du tourisme en Bresse. Or, la base est rapidement devenue une halte appréciée des touristes venant de Londres ou d'Amsterdam.

L'extraction du gravier prenant un caractère de plus en plus industriel au risque de nuire à la sécurité et à l'environnement, le District prit la décision d'acquérir les futurs terrains à draguer, de les donner à exploiter pour mieux maîtriser l'extraction et le niveau des nappes aquifères. Il restera propriétaire des surfaces en eau et des berges. L'exploitation du gravier ayant cessé en 2001, la Communauté de Commune de Montrevel-en-Bresse (CCMB) a alors pu débiter l'aménagement

paysager des berges du plan d'eau sous forme de parcours pédestre et cyclable.

Le camping s'est développé petit à petit, sachant répondre à la demande de touristes toujours plus nombreux. Pour passer de 60 emplacements à l'origine au pôle touristique actuel, il a fallu forcer la réussite par des audaces et des investissements judicieux, le tourisme dans le canton ayant toujours été considéré comme un atout de la Bresse pour construire son avenir. En 1996, la CCMB a lancé la construction d'un centre aqua-

tique original puisque la piscine avec son toit coulissant ainsi que les différents bassins sont alimentés par l'eau du miocène, tempérée à 30 degrés et exempte de tout bacille. Cet équipement permet à la Plaine Tonique de répondre à de nouveau souhaits des touristes mais également de se prémunir contre l'eutrophisation éventuelle du plan d'eau. En 2008, une halle d'animation répondant aux normes environnementales est construite pour remplacer le chapiteau en location qui ne correspondait plus aux normes de sécurité.

Ces installations touristiques se situant administrativement sur la commune de Malafretaz, Jean-Paul Morel alors vice-président du District chargé du tourisme, a pu faire classer Malafretaz commune touristique et ainsi bénéficier d'une dotation supplémentaire de l'état qui, à l'époque, couvrait l'annuité d'emprunt.

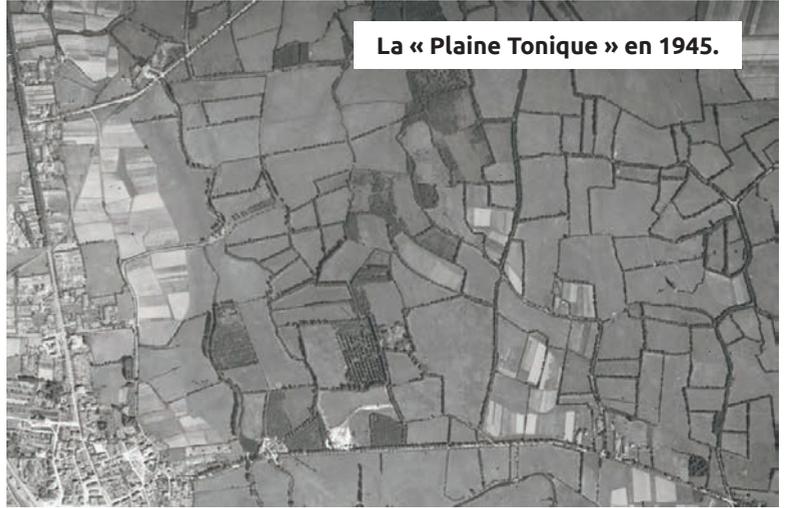
Passionné par cette aventure de développement touristique local, Jean-Paul Morel évoque l'audace des personnalités du District à l'origine de cette infrastructure comme le docteur Jannel, un personnage charismatique, visionnaire avec des idées modernes.



1996, naissance de la piscine.



Maire de Malafretaz de 1977 à 2008, Jean-Paul Morel raconte avec émotion l'année suivant son premier mandat qui fut la plus marquante. En 1977, la population de Malafretaz s'élevait à 475 habitants et très vite il fut confronté au projet de fermeture de l'école faute d'un nombre suffisant d'élèves.



La « Plaine Tonique » en 1945.

Rejoint par les communes voisines de Jayat et Cuét qui subissaient également l'exode rural, les élus prirent la décision de créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec un service de ramassage et de restauration scolaire. Ce RPI cessa de fonctionner au milieu des années 2010. Ayant 'sauvé l'école' comme il se plaît à le dire, il fallut alors construire des locaux pour accueillir les élèves. C'est ainsi qu'à vu le jour, l'année suivante, le bâtiment situé à l'arrière de la mairie composé de deux salles de classes et d'une salle des fêtes. Enfin, l'année 1977 a été marquée par l'incendie de l'église. Le conseil municipal prit la décision de redonner vie à cet édifice entre autre grâce aux nombreux élans de solidarité individuels des Malafertois qui s'investirent dans les travaux de reconstruction. En dehors des réalisations communales durant les 31 années de mandature de Jean-Paul Morel et des municipalités qui lui ont succédées, l'évolution de la plaine tonique est l'empreinte la plus visible du travail et du dévouement des élus municipaux à l'échelle de la communauté de communes.



2021



Rappel
 L'accès pour les habitants du territoire est maintenu sur présentation de la carte annuelle.
 Un seul lieu de retrait : l'accueil de La Plaine Tonique, du lundi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 Documents à présenter pour se voir délivrer la carte : présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
 Fourniture d'une photo d'identité. Aucune photo ne sera éditée sur place.
 Paiement de 5€ (frais d'établissement de la carte annuelle).



*Nouvelle entreprise***Une infirmière près de chez nous**

Cabinet infirmier de Myriam Aberkane, 510 route de Condamnaz, Lieu-dit La Citerne, Malafretaz, Tél. 06 11 93 93 82, email : cabinetinfirmierdemalafretaz@gmail.com.

*Et un de plus...***L'Asie à notre porte**

ASIA TRUCK est connu des Malafertois pour la livraison de plats typiquement asiatiques à domicile. Cette société basée à Montrevel-en-Bresse a souhaité étendre son offre en venant directement dans les villages avec son nouveau véhicule pour nous proposer des plats tous fait maison et qui changent en partie toutes les semaines. Ayant une bonne clientèle sur Malafretaz, les dirigeants ont



tout simplement demandé l'autorisation à la municipalité de s'installer dans le centre du village le samedi soir. Les premiers résultats sont déjà très encourageants.

**Alerte SMS**

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou bien sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code ci-contre :

*Guide pratique***Rappel des règles de bon voisinage**

Avec l'arrivée des beaux jours, nos moments de détente et nos travaux extérieurs sont parfois sources de nuisances sonores.

Aussi, comme nous vous l'indiquions dans notre édition de juillet 2021 et sur le site internet dans la rubrique « Habiter Malafretaz », n'oublions pas de communiquer entre voisins en prévision d'événements bruyants et de respecter les plages horaires autorisées lors de nos travaux d'entretien des espaces verts.

*Administration***État civil****du 1^{er} avril au 30 juin 2022****LES NAISSANCES**

En avril :

- **ZACCAGNINO Louise**, fille de Renald Zaccagnino et de Charlène DAUJAT.
- **ODDOUX Livia**, fille de Louis Oddoux et de Marilyne Bernard.

En juin :

- **MORATILLE Alice**, fille de Aurélien Moratille et de Valentine Bresse.
- **MONNOT Luna**, fille de Florian Monnot et de Charline Buy.

LES MARIAGES

Aucune célébration.

LES DÉCÈS

- **MAURIN Paul Georges**, 29 mars 2022, 80 ans
- **BUATHIER Bernard Marie Aimé**, 1^{er} mai 2022, 76 ans
- **DESMARIS Jeannine Marie Aline veuve BILLODY**, 24 mai 2022, 90 ans
- **FOURRIER Marie Suzanne veuve BEREZIAT**, 2 juin 2022, 90 ans

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- **CA3B**, La Plaine Tonique, 599 route d'Etrez, construction d'une base nautique.
- **Dumarais Olivier**, allée des chênes, aménagement du garage et construction d'un nouveau garage.
- **Guerin Jérémy**, rue du Vallon, extension d'une maison.
- **Mimoune Mustapha**, place de l'église, construction d'un espace été.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...
 Directeur de publication : le Maire de Malafretaz
 Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
 Tél. 04 74 25 41 27
 Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon
 Tirage en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.
 Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.

